



Coordination & Management de projet

Atelier pratique

Horizon Europe est le Programme-Cadre de recherche et d'innovation pour la période 2021 - 2027 avec un budget de 95,5 milliards d'euros. Augmenter la part de coordination de projet est un enjeu important de politique nationale. Les avantages à prendre le rôle de coordinateur sont multiples mais il est nécessaire d'y être bien préparé et d'en comprendre l'ensemble des enjeux. Cette formation permet de balayer l'ensemble des étapes clés du point de vue spécifique d'un coordinateur.

Elle permet également d'examiner et de comprendre les différentes phases d'un projet, ainsi que les points d'attention pour une gestion efficace et conforme tout au long de sa mise en œuvre, pour tous les participants au consortium.

Les mises en pratique permettront d'appréhender les attendus à chaque étape de la vie du projet.

Objectifs pédagogiques

Identifier les rôles et responsabilités des différents acteurs d'un projet Horizon Europe.

Former un consortium équilibré et travailler en consortium

Comprendre les points clés de la coordination à chaque étape du montage à la gestion d'un projet.

Appréhender les principaux aspects juridiques et financiers.

Être capable de piloter ou contribuer activement à un projet Horizon Europe.

Prérequis

Aucun. Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

Pour qui

Toute personne souhaitant se familiariser avec le programme Horizon Europe. Chargés de projets, chargés du suivi financier de projets européens, chercheurs, entrepreneurs, fonctions supports.

Modalités pédagogiques

Un exposé théorique suivi d'une mise en situation avec des exercices pratiques, correction et échanges interactifs. Un support de formation, une bibliographie.

Où

Session en présentiel dans les locaux de l'ANRT.

Évaluation

Un questionnaire d'évaluation, à compléter en ligne en fin de session, permet aux participants d'évaluer le niveau d'atteinte des objectifs et la qualité de la formation.

Présence

Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.

9h30 Accueil et objectifs de la formation

9h45 Introduction et principes généraux

Le cycle de vie d'un projet Horizon Europe

Les différents rôles à un projet

Le dossier de proposition : excellence, impact, mise en œuvre

10h15 Décrypter un appel et mobiliser les partenaires

Analyser un appel à projet et en comprendre les attendus

Assurer la cohérence du projet

Former un consortium équilibré et travailler en consortium

Cas pratique : identification des mots clés et points de vigilance d'un appel

11h15 Comprendre les aspects budgétaires

Taux de financement et forme de coûts

Types de coûts éligibles

Spécificités pour les projets en Lump Sum

Rôle du coordinateur dans le montage du budget

Quiz sur les coûts éligibles d'un projet

12h30 Pause déjeuner

14h00 Comprendre les aspects juridiques et piloter le consortium

Grant agreement Vs consortium agreement

La phase de préparation du Grant agreement

Les responsabilités du coordinateur

Les différentes composantes de l'accord de consortium – focus

modèle DESCAs : gouvernance, aspects financiers, gestion des

conflits, gestion de la propriété intellectuelle

Suggestions de bonnes pratiques

Cas pratique : anticiper les aspects de gouvernance

15h15 Assurer le suivi du projet

Suivi scientifique et financier

Versement de la subvention

Responsabilités financières du coordinateur

Spécificités pour les projets en Lump Sum

Communication, dissémination et valorisation des résultats

Suggestions de bonnes pratiques

16h15 Mises en situation

Démarrer dans la coordination d'un projet Horizon Europe

Anticiper les risques et gérer les imprévus

Elaborer la checklist de survie pour un coordinateur

17h00 Questions & Réponses

Fin de la formation



Ouvert à tous



6 heures



Présentiel



750 € HT (le déjeuner n'est pas inclus dans le tarif)



Renseignements, inscriptions, accessibilité PSH :

Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Nos formations sont accessibles jusqu'à 5 jours ouvrés avant la date de session.

L'ANRT est certifiée Qualiopi pour la catégorie « actions de formation ». Possibilité de prise en charge par les fonds publics ou mutualisés, dont les OPCO (sous réserve de leur accord préalable).

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.